Examen des assistant(e)s maternel(le)s - Calendrier session 2026

Les dates sont indicatives et peuvent être modifiées

Attention:

Aucun document envoyé par mail au SIEC ne sera traité.

Vous vous pré-inscrivez sur https://cyclades.education.gouv.fr/cyccandidat (S'il s'agit d'une première inscription sur Cyclades, vous devez créer un compte)	Le samedi 22 novembre 2025 au plus tard, cachet de la Poste faisant foi Vous imprimez votre récapitulatif de pré-inscription et l'envoyez avec les pièces justificatives : Pièce d'identité, agrément et contrat de travail	Du 2 février au 2 mars 2026 au plus tard, cachet de la Poste faisant foi Vous envoyez par courrier les fiches EP1 A et EP1 B et le dossier EP3 si inscrit « AVEC projet réel d'accueil »	De mi-mai à fin juin 2026 Vous vous présentez aux épreuves professionnelles EP1 et EP3 Aucun changement de date ou de lieu ne sera possible
Guide d'inscription Cyclades : https://siec.education.fr/candidats/docutheque/ examens/CAP/guide-dinscription-cyclades	À l'adresse indiquée en haut à gauche du récapitulatif de candidature, de préférence en lettre recommandée avec accusé de réception ou lettre suivie	À l'adresse : SIEC – DEP3 (Précisez le département d'inscription) 7, rue Ernest-Renan 94749 ARCUEIL CEDEX	Au lieu indiqué sur votre convocation disponible dans votre espace Cyclades : Mes documents

Le SIEC					
Octobre 2025	Fin janvier 2026	Mi-mars 2026	Mai 2026	Le 30 juin 2026 à 16h	
Met à disposition : le modèle de fiches EP1 à rédiger par le candidat et la page de garde du projet d'accueil de l'épreuve EP3 (si choix AVEC projet réel d'accueil)	Vous rappelle les modalités pour l'envoi des fiches EP1 et du dossier EP3 (si choix AVEC projet réel d'accueil)	Vous envoie un mail vous indiquant si vous êtes autorisé(e) OU non autorisé(e) à passer les épreuves après vérification des fiches EP1 et du dossier EP3 (si choix AVEC projet réel d'accueil)	Met à votre disposition votre convocation aux épreuves professionnelles (Les frais de déplacement et de repas ne sont pris en charge ni par le département ni par le SIEC)	Met à votre disposition votre relevé de notes (aucune publication des résultats sur internet)	
Dans le dossier Examen des assistants maternels, rubrique Épreuves professionnelles sur le site https://www.siec.education.fr	Sur votre boite mail	Sur votre boite mail	Disponible dans votre espace Cyclades: Mes documents	Disponible dans votre espace Cyclades: Mes documents	
Consultez régulièrement votre boîte mail ainsi que vos courriers indésirables/spams)					